

VI 2) - NICOLAS

deuxième des enfants Wellenstein-Schausten, naquit le 14. 1. 1753.

Après avoir fait ses humanités et suivi les cours de philosophie au Collège de Luxembourg, il fit un stage en l'étude de son beau-frère, le conseiller Théodore-Ignace de la Fontaine, avant d'être nommé par l'abbé de St-Maximim écoutète des cours de Oberdonven et Gostingen (1778).

Ces détails se trouvent énoncés dans une requête que Wellenstein adressa le 19. 2. 1780 au Conseil provincial en vue d'être nommé échevin de la *justice* de Grevenmacher. (53) Contrairement à ce qu'admet l'auteur de notre source, Wellenstein n'obtint pas cette charge «après plusieurs années», mais bien le 14 juin de la même année. (54) Son nom se retrouve sur des actes datés de Gostingen entre 1780 et 1785, sur un jugement du 10. 6. 1786 etc. (55). Le 16. 2. 1786, à la suite d'une supplique du seigneur de Grevenmacher, François de Baxeras, Wellenstein fut nommé échevin de la *ville* de Grevenmacher.

Wellenstein était maître de la confrérie des saints Roch et Urbain en la cour de Lenningen dont il était l'écoutète et mayeur pour le grand Chapitre de Trèves depuis 1787 (55bis).

Il possédait des terres sur les bans d'Ehnen, Lenningen, Wormeldange; les censes de Wavres (Sarre), Helfant, Esingen, et Wehr (Prusse) Gostingen, Canach, Scheuerhof, Eilerei; de nombreux bois et vignobles. Il exerçait le commerce du vin, celui du bois (étendu jusqu'au Bas-Rhin) et celui de la chaux (grâce surtout à ses fours à chaux de Fadesch.) Ses clients pour la chaux se trouvaient, outre au Luxembourg, dans la région de la Basse-Moselle. (56)

En 1787 Nicolas Wellenstein tenait en fermage de l'Ordre teutonique une pépinière sise «in der Dahlem auf Bouser Weg», pour l'année susdite il paya 1 reichsthaler et 4 schillings. (57)

La ville de Grevenmacher délégua Wellenstein aux Etats. Etre représentée au «parlement» de l'époque était un honneur pour une ville, mais causait à celle-ci bien des débours puisque les frais de séjour des représentants à Luxembourg étaient à charge de la municipalité. Lorsqu'au cours de l'année 1788 la session ordinaire se prolongea outre mesure — les deux sessions annuelles étaient généralement de courte durée — les échevins de Grevenmacher firent mine de rappeler Wellenstein. Inutile de dire que les Etats refusèrent d'entrer dans ces vues.

Le 25. 8. 1791 Wellenstein prit part à la cérémonie de l'inauguration de Léopold II, prêta le serment d'obéissance et de fidélité entre les mains du duc Albert de Saxe-Teschen et signa avec les autres membres des Etats le document ad hoc, remis à cette occasion au représentant de l'empereur. (58)

Nicolas Wellenstein, lui aussi, assista à la reprise des différends au sujet de la forêt de Beierholz qui avaient opposé les habitants de la cour de Lenningen au Chapitre de Trèves. En 1786 lesdits habitants curent